

CONVOCATION
ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE

LIGUE PROVENCE
ALPES CÔTE D'AZUR
FFHANDBALL



Marseille, le 21 mai 2019

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents des Clubs
de la Ligue PACA Handball

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,

Conformément à l'article 25.1 des statuts de la Ligue PACA Handball, j'ai l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue qui se tiendra le 22 juin 2019
à l'IBS of PROVENCE, 500 Route de Bouc Bel Air, 13080 LUYNES.

Ordre du jour

- | | | |
|-------|---|-------|
| 9h30 | Appel des délégués | |
| 10h00 | Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire | |
| | • Modification des statuts | |
| | • Modification du règlement intérieur | |
| 10h30 | Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire | |
| 10h45 | Convivialités | |
| | • Remise des récompenses fédérales et régionales | 11h45 |
| | • Intervention sur les commotions cérébrales - Dr Frédérique Barthélémy | 12h00 |
| | • Apéritif servi par les élus de la Ligue | 12h30 |
| | • Pause déjeuner | |

Je vous prie de croire, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, à l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Jean-Luc Baudet
Président LPACAHB

PJ : Mandat

Nota : Veuillez confirmer IMPERATIVEMENT le nombre de participants en suivant le lien suivant :
<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=cgZSITE4IUKHG45778TfyITwkppn4mVFoeWF-cUTSxUNktQNOFGU0k3R1dJSEFZSkLTIFFMINZRi4u>

Rappels :

Article 25.2 des statuts Quorum

L'assemblée générale extraordinaire ne peut modifier les statuts que si les deux tiers au moins de ses membres, représentant au moins les deux tiers des voix, sont présents. Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale extraordinaire est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour, quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'assemblée générale extraordinaire statue alors sans condition de quorum.

L'absence à l'assemblée générale extraordinaire sera sanctionnée d'une amende de 250€ (dispositions tarifaires 2019/2020)

LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Galerie Mermoz, 111 rue Jean Mermoz, 13008 MARSEILLE
T. +33 (4) 91 23 04 04 - F. +33 (4) 91 23 04 09 - 6300000@ffhandball.net

Association loi 1901 - N° Siret: 317 101 277 00034 / N° APE: 9319Z